



## **Déclaration liminaire de la CGT Educ'Action du Var au CSA – Départementale du 28 Février 2025**

En 2024 les dotations de l'État pour l'enseignement privé sous contrat s'élevaient à plus de 9 milliards d'euros, soit une augmentation de plus de 6% par rapport à l'année précédente. Financés à 75% par la puissance publique, ces établissements se voient imposer peu de contreparties, sont très peu contrôlés et encore moins sanctionnés en cas de manquements, la politique du « pas de vague » étant la norme afin de ne pas entacher leur soit disant « bonne réputation », pouponnières à petit bourgeois, où les enfants des CSP + grandissent entre eux. Nous ne le découvrons pas aujourd'hui, mais nous dénonçons avec la plus grande fermeté le pont d'or fait à l'enseignement privé sous contrat qui met à mal la mixité sociale et rompt le pacte républicain en créant une école à plusieurs vitesses, voire même une école de castes sociales.

Ainsi, comment ne pas bondir, quand ces fameux établissements d'excellence, se retrouvent, en plus, pris dans des affaires de violences et de pédophilie ? Nous n'épiloguerons pas sur le scandale de Bétharram, la compromission du Premier Ministre et de son entourage, le silence coupable de tous ceux qui, dans les rouages de l'institution, savaient et se sont tus, ni même sur une Ministre de l'Education Nationale aux abonnés absents... Cet épisode sordide, nous incite à vous demander, Monsieur le DASEN, comment est assuré le suivi de ces établissements dans notre académie ainsi que dans notre département ? Sont-ils seulement inspectés sans qu'un scandale n'ait à éclater ? et si oui, de quelle façon le sont-ils et par qui ? La suspicion et la défiance minent notre système éducatif : contestations des enseignements, promesses non tenues, réformes qui s'effondrent d'elles-mêmes ... Comment peut-on être sûrs que l'argent du contribuable, directement distribué à ces établissements privés sous contrat, est employé à bon escient ?

Une fois de plus, cette crise de la confiance traverse toute notre institution depuis les parents jusqu'aux enseignants et peut être même jusqu'aux personnels administratifs et de direction. Même si 4000 postes d'enseignants n'ont pas été supprimés, il n'en demeure pas moins que 50 millions d'euros viennent d'être rabetés sur le budget de l'Éducation Nationale au nom de la rigueur budgétaire qui emporte avec elle la suppression surprise du Pass Culture pénalisant une fois de plus, nos

élèves.

Même si les 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie ont été abandonnés, le maintien d'un seul jour de carence mais avec une indemnisation à hauteur de 90% par jour d'arrêt est une mesure qui pénalise plus encore le corps enseignant ainsi que toute la fonction publique.

L'adoption chaotique et *in extremis* du budget de l'État a considérablement retardé la présentation des DGH, souvent calamiteuses pour l'enseignement secondaire. Les multiples couacs et l'entêtement stérile concernant la mise en place du « Choc des savoirs » (qui ne s'appelle déjà plus comme ça !) révèle que cette réforme est bel et bien mort-née. L'importante baisse des moyens qui y sont alloués, visiblement due aux « excellentes » performances de nos élèves aux évaluations nationales, traduit davantage une stratégie de la débâcle, bien plus que celle de la réussite. Même si aucun responsable ne reconnaîtra publiquement ce nouvel échec, l'enterrement de cette réforme est désormais un secret de Polichinelle.

Cette liste non exhaustive qui met chaque jour un peu plus à mal nos conditions de travail traduit le sentiment de lassitude de toute une profession qui arrive à un point de rupture. Les arrêts maladie sont légion, et le Pacte n'est en rien une réponse au problème du non remplacement des enseignants, comme en témoigne les récentes condamnations de l'Etat à indemniser des parents d'élèves pour les heures perdues causées par le non-remplacement de professeurs. La crise des vocations voit le nombre de postes non pourvus aux concours augmenter, des enseignants contractuels non formés et non diplômés recrutés par *speed-dating* pour palier ce manque et dont on rompt parfois les contrats en plein milieu d'année. Nous sommes en train d'assister à la décrépitude de notre statut : hier fonctionnaires d'État, demain intérimaires de l'enseignement...

Et que dire de l'école soit disant « inclusive » qui devient un générateur de souffrance dans des classes déjà surchargées. Avec des AESH, quand il y en a, qui se voient contraintes de partager leur service entre plusieurs élèves, parfois même sur plusieurs établissements. Assurément ce n'est pas avec de telles conditions de travail et un salaire si indécent que l'on pourra en recruter à la hauteur des besoins.

Nous allons aujourd'hui évoquer les moyens attribués aux écoles du Var et là aussi, Monsieur le DASEN, nous avons du mal à partager votre optimisme. Certes, comme évoqué dans le document de travail, comme toujours de grande qualité, élaboré par

vos services, nous pouvons voir un P/E (nombre de postes pour 100 élèves) en très légère augmentation de 0,06 points pour notre département. Mais cette évolution est avant tout liée à la baisse du nombre d'élèves et la CGT ne peut se satisfaire de ces 33 postes attribués au Var cette année alors qu'il y en avait 37 l'an dernier et que l'on en viendrait presque à regretter les 59 postes de 2022 qui pourtant, à l'époque déjà et comme aujourd'hui, ne nous permettaient pas de quitter les dernières places du classement national. Non, l'écart ne se réduit pas avec les autres académies et nous ne sommes pas près de rattraper la moyenne nationale avec une dotation aussi insuffisante.

Concernant le remplacement, nous avons salué l'an dernier les 15 postes de TRB créés, même si, à ce rythme-là, il aurait fallu plus de 10 ans pour satisfaire les besoins réels du département. Cette année en revanche, l'enveloppe de moyens est si faible qu'elle ne permettra aucune création. La CGT déplore que l'effort pour le remplacement ait été de si courte durée. Et pour la rentrée prochaine, il n'y aura pas plus de créations au niveau du RASED, alors que les besoins sont immenses dans notre département.

Enfin, il y a quelques semaines, la CGT a été étonnée d'apprendre par voie de presse et via un communiqué de M. le Maire de Hyères que l'école Michelet allait fermer définitivement ses portes, il ajoutait également qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe à la rentrée prochaine... De la même façon, quelques jours plus tard, il était annoncé la fermeture à terme de l'école de la Capte au profit d'un regroupement avec l'école du Port... Outre le fait que la CGT n'est pas favorable *a priori* à des fermetures d'écoles et à des regroupements qui aboutissent à des écoles de trop grandes tailles, nous souhaiterions savoir si dorénavant nous devons, afin de préparer le CSA Départemental ou le CDEN, prendre attache directement avec M. le Maire de Hyères pour discuter de sa politique foncière ?